Secrétariat général

Réunion du COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION CCJ-230307

Le 7 mars 2023 à 13 h 30

À distance par l'entremise de Microsoft Teams



18, avenue Antonine-Maillet Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4106 secgen@umoncton.ca www.umoncton.ca

PRÉSENCES

Membres

Francis Bourgoin Denis Mallet Michelyne Paulin Denis Prud'homme Céline Surette Jean-François Thibault, président

<u>Autres personnes présentes</u>¹

Lynne Castonguay, secrétaire générale Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

PERSONNES EXCUSÉES : Darius Bossé, Morel Caissie

TABLE DES MATIÈRES

			Page
1.	OUV	ERTURE DE LA RÉUNION	2
2.	COR	RESPONDANCE	2
3.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
4.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-221011		
5.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL		2
	5.1.	Autres	2
6.	PLA	N AUTOCHTONE RÉSEAU (2022-2028)	2
7.	CRÉATION DE PROGRAMMES EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT		3
	7.1.	Création de la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement	4
	7.2.	Création du Diplôme d'études supérieures en études de l'environnemen	t 5
	7.3.	Création du Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement	6
8.	AFF	Création du Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement 5 Création du Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement 6 FAIRES NOUVELLES	
9.	PRO	AFFAIRES NOUVELLES	
10.	CLÔTURE		6
	DOCUMENT A		

CCJ-230307

1

 $^{{}^{\}underline{1}}$ Assiste aux réunions en y ayant voix consultative

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il souhaite la bienvenue à Denis Mallet qui en est à sa première réunion du Comité conjoint de la planification.

Il est 13 h 35.

2. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R: 01-CCJ-230307

Denis Prud'homme, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-221011

R: 02-CCJ-230307

Francis Bourgoin, appuyé par Denis Prud'homme, propose :

« Que le procès-verbal CCJ-221011 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Autres

Aucun point n'est soulevé.

6. PLAN AUTOCHTONE RÉSEAU (2022-2028)

Invitée : Pierrette Fortin, responsable du dossier autochtone

<u>Présentation</u>

À l'aide d'une présentation électronique, la responsable du dossier, Pierette Fortin, présente les grandes lignes du *Plan autochtone réseau (2022-2028)*. Le dossier est accompagné d'un document intitulé « *Dossiers autochtones à l'Université de Moncton – Rapport des activités 2022* ».

Elle rappelle que l'Université s'est engagée envers les peuples autochtones en ratifiant deux déclarations d'engagement. À la suite de ces engagements, plusieurs initiatives ont vu le jour, notamment celles-ci :

- Représentation autochtone au Conseil de l'Université
- Révision de la reconnaissance du territoire
- Présentation des activités du Comité de l'Université (état des lieux)
- Dossier du nom du Centre étudiant Mawiomi.
- Planification stratégique rencontre avec les chefs Mi'kmaq
- Développement du plan d'action autochtone réseau (2022-2028)

Mme Fortin présente les cinq grandes orientations d'un plan d'action. Elles sont :

- 1. Augmenter les effectifs autochtones et assurer des espaces de participation aux Autochtones du Nouveau-Brunswick à la gouvernance de l'Université de Moncton.
- 2. Offrir un milieu d'études et de vie propice à l'épanouissement et à la réussite des étudiantes et des étudiants autochtones.
- 3. Renforcer les relations des trois campus de l'Université de Moncton avec les Autochtones, notamment les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik, et répondre aux besoins qu'ils identifient en enseignement, recherche et engagement communautaire.
- 4. Intégrer les savoirs et cultures autochtones aux programmes d'études de l'Université de Moncton et favoriser l'engagement interculturel entre les membres autochtones et allochtones de la communauté universitaire.
- 5. Rehausser la visibilité de la recherche, du développement et de la création menés par ou avec les Autochtones dans toutes les disciplines, notamment dans les trois axes de développement prioritaires (études acadiennes et milieux minoritaires, santé et environnement).

Mme Fortin indique que le plan d'action est présentement « en consultation » auprès de divers regroupements (RDD, RVD, CCJ) afin d'obtenir des suggestions et des commentaires. Le dossier sera présenté au Conseil de l'Université au cours du semestre

Discussion

Le Comité note que l'Université développe continuellement de nouveaux projets et de nouvelles relations de travail avec les communautés autochtones. On remarque l'excellente collaboration qui se dégage des travaux du Comité Mawiomi. Bien qu'il ait des différences culturelles et linguistiques et des approches différentes dans l'avancement d'un dossier, la confiance s'installe de plus en plus.

Globalement, le plan d'action est porteur d'espoir. En recherche, le rapprochement entre les communautés a un impact; on note qu'il y a même une transformation sur le « comment l'on fait une recherche ».

Le plan d'action prévoit plusieurs actions qui sont en soi sous la gouverne de l'Université. Il faut savoir prendre des initiatives, appliquer nos filtres stratégiques, encourager le changement, stimuler les rapprochements, envoyer des messages de reconnaissance et d'appui.

Enfin, l'on note qu'il faut voir comment l'on peut travailler davantage avec les Aînées et les Aînés.

Le recteur et vice-chancelier remercie Mme Fortin et toute l'équipe de travail pour leur dévouement et engagement.

R: 03-CCJ-230307

Denis Prud'homme, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification donne son appui au plan autochtone réseau tel que présenté dans le document Dossiers autochtone à l'Université de Moncton – Rapport des activités 2022. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

7. CRÉATION DE PROGRAMMES EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente trois nouveaux projets en études de l'environnement. Il s'agit de créer un programme de maîtrise professionnelle en études de l'environnement, un diplôme d'études supérieures en études de l'environnement, et un certificat de deuxième cycle en études de l'environnement.

Le VRER indique qu'en parallèle un projet de modification de la Maîtrise en environnement a été étudié au Comité des programmes afin d'orienter davantage ce programme vers la recherche. Notons que dans ce programme, on élimine le stage de 6 crédits et l'on augmente la thèse de 21 à 27 crédits. Certains cours ont aussi été modifiés.

7.1. <u>Création de la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement</u> (MPÉE)

Présentation

Le VRER présente le profil du nouveau programme de la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement (MPÉE). Ce programme de 36 crédits vise à former des professionnels capables d'aborder de manière pratique et critique la relation entre humains et environnement, ainsi que la transition écologique. Ces personnes pourront comprendre, analyser et synthétiser les problèmes environnementaux dans une perspective systémique et interdisciplinaire. La MPÉE est un programme interdisciplinaire.

Ce programme s'inscrit dans le grand axe de recherche « Environnement » de l'Université.

Ce programme n'exige aucune ressource professorale additionnelle. Le programme prévoit accueillir 3 à 6 personnes étudiantes par année.

Discussion

Le Comité note les points suivants :

- ➤ Pourquoi ce programme est-il nécessaire? Le VRER indique que le développement de l'axe « Environnement » est un objectif prioritaire de l'institution. L'Université souhaite actualiser la recherche et souhaite offrir diverses formations en environnement. L'étude de l'environnement est multidisciplinaire, touche un éventail de sujets. La question de l'environnement est un enjeu majeur au niveau mondial. Il faut développer davantage notre carte de programmes sur le sujet.
- La MPÉE répond à une demande des étudiantes et des étudiants de pouvoir faire des recherches sur le terrain.
- ➤ Le certificat et le diplôme sont des moyens de reconnaître les cours dans le cheminement de la personne étudiante. Ces programmes sont construits selon le concept des poupées imbriquées l'une dans l'autre.
- Est-ce que l'Université devrait offrir un programme de baccalauréat en environnement?

Le Comité note que la liste du corps professoral n'est pas à jour. Des corrections seront apportées au document.

Le Comité entame une discussion portant sur le processus de révision des programmes d'études. Le VRER indique qu'un projet est en cours afin d'implanter un cadre d'assurance qualité. Nous voulons transiger vers un processus plus robuste d'évaluation des programmes.

À ce sujet, les points suivants sont soulevés :

- ➤ L'Université a en place un processus d'évaluation des programmes. Ce processus prévoit une autoévaluation, une évaluation externe et un avis circonstancié du VRER. Des recommandations sont acheminées au Sénat académique et au Conseil de l'Université.
- L'évaluation externe n'est pas toujours menée par des experts en région.
- > Lors des évaluations, il est difficile parfois de suivre la logique des nouvelles inscriptions.

- ➤ Il est difficile de prévoir le taux d'inscription dans un nouveau programme. Dans les documents, il serait bien de développer comment l'on établit les projections.
- On note que les étudiantes et les étudiants internationaux sont attirés par les études en environnement.

Un membre demande si la Faculté a examiné la possibilité de faire des partenariats francophones avec les organismes qui s'intéressent à l'environnement.

Un membre demande si les cours seront offerts en mode hybride, présentiel ou virtuel. On indique que les cours seront offerts en mode présentiel dans les programmes en études de l'environnement.

À ce titre, un membre indique que la Commission des études supérieures des provinces maritimes (CESPM) devra se prononcer sur l'ensemble des programmes des études supérieures à savoir s'il est possible d'offrir des cours hybrides ou virtuels, à quel pourcentage dans un programme, à quel pourcentage dans la carte des programmes générale des universités.

Le Comité est d'avis qu'une réflexion pédagogique s'impose par rapport aux divers modes de livraison des cours.

R: 04-CCJ-230307

Denis Prud'homme, appuyé par Céline Surette, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil de l'Université la création de la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement. »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

R: 05-CCJ-230307

Denis Prud'homme, appuyé par Francis Bourgoin, propose :

« Que les facultés procèdent à une réflexion pédagogique sur le mode de livraison des cours (présentiel, virtuel, comodal) de la carte des programmes d'études de l'Université. »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

7.2. <u>Création du Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement</u>

R: 06-CCJ-230307

Francis Bourgoin, appuyé par Denis Mallet, propose:

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil de l'Université la création du Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement. »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

7.3. <u>Création du Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement</u>

R: 07-CCJ-230307

Micheline Paulin, appuyée par Céline Surette, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil de l'Université la création du Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement. »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

8. AFFAIRES NOUVELLES

Demande de la CESPM

Le recteur et vice-chancelier indique que la CESPM a présenté un rapport d'évaluation à l'automne 2022. Ce dossier sera à la prochaine réunion du CCJ.

Liaison avec le Comité des programmes

Les membres discutent des processus liés à la création, modification, abolition et évaluation des programmes.

Les rapports annuels du Comité des programmes du Sénat académique seront remis aux membres à titre d'information.

Remerciements

- > Francis Bourgoin
- ➤ Morel Caissie

9. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le lundi 8 mai à 13 h 30.

10. CLÔTURE

La réunion se termine à 16 h.

Lynne Castonguay Secrétaire générale